

[Text]

Dr. Brydges: I think we do, and Denise can put her hand on that figure right away. I think we actually made a prediction in our emissions and controls program, if we can just take a minute to look it up.

Mr. Curren: What I am sort of nudging towards is whether or not the national cap will in fact be achieved by 1994, or would there be mandated western reductions to achieve the 3.2?

• 1630

Dr. Brydges: No. By 1994 we predict 3 million tonnes. The national figure will be about 3 million tonnes.

Mr. Curren: So you will be within the projected 2,000 cap by 1994.

Dr. Brydges: Yes.

Mr. Curren: I take it from this there is no real concern about deposition levels of SO₂ or sulphur in western Canada at this point.

Dr. Brydges: There has been a new report put together on critical loads for western Canada. I note there is a very important thing in there. That report talks about critical loads of 10 kilograms and so on expressed as acid sulphate, not expressed as total wet sulphate. Scientifically what that means is that in western Canada you would have to correct the sulphate deposition for the amount of alkaline dust and so on. When you do that, you find the current deposition is very low in most cases. There are a couple of areas in B.C. that we need to follow up with, but in general they are way below the acceptable loadings in western Canada.

In that situation, then, of course, local air quality becomes the dominant control variable in terms of air quality. For example, you then find that the most restrictive thing you have to meet is the air quality right around the stack itself as opposed to the long-range transport. You contrast that, you will recall, to when the two orders were issued against Inco and Hydro in 1982 to control SO₂ for long-range transport. They were in compliance at a local level, but they were still faced with reducing emissions to control long-range transport.

In western Canada in general the local air quality is the most restrictive until such time as the total national cap takes effect. You do not get into a situation where everybody is going to run out west and emit everything they want. That is not going to happen. It is not happening now.

Mr. Curren: I gather from what I have read and what I have heard that in Ontario there is really good progress toward meeting the eastern cap. Inco is ahead of schedule. Falconbridge is ahead of schedule. Are there any problem areas in Ontario or outside Ontario?

[Translation]

M. Brydges: Je pense que nous en avons et Denise peut peut-être les retrouver tout de suite. Je pense que nous avons effectué des projections dans le cadre de notre programme d'émissions et de contrôle et que nous pourrions vous les présenter dans un instant.

M. Curren: J'aimerais savoir, en fait, si le plafonnement national sera respecté en 1994 ou s'il faudra imposer des réductions à l'Ouest pour atteindre le chiffre de 3,2 millions de tonnes?

M. Brydges: Non, nous prévoyons 3 millions de tonnes d'ici 1994. Le niveau national sera d'environ 3 millions de tonnes.

M. Curren: Par conséquent, le plafonnement de 2,000 sera respecté comme prévu en 1994.

M. Brydges: Absolument.

M. Curren: J'en déduis que les niveaux de retombées de SO₂ ou de soufre ne soulèvent pas vraiment d'inquiétudes dans l'ouest du Canada.

M. Brydges: Un nouveau rapport vient d'établir les charges critiques pour l'ouest du Canada. J'y ai remarqué un détail important. Ce rapport fait état de charges critiques de 10 kg exprimées sous forme de sulfate acide et non pas sous forme de total des dépôts humides de sulfate. Sur le plan scientifique, cela signifie que l'ouest du Canada devrait modifier la quantité de poussière alcaline comprise dans les dépôts de sulfate. Cela fait, vous découvrez que les dépôts actuels sont très faibles dans la plupart des cas. Un certain suivi sera nécessaire dans certaines régions de la Colombie-Britannique, mais, de manière générale, les régions émettrices sont nettement en deçà des niveaux acceptables dans l'ouest du Canada.

Dans une telle situation, bien entendu, la qualité de l'air local est la variable de contrôle dominante sur le plan de la qualité de l'air. Par exemple, la norme la plus difficile à respecter est celle qui concerne la qualité de l'air dans le voisinage de la cheminée, par opposition à la norme applicable au transport à grande distance. Par contre, vous vous rappelez peut-être des deux ordonnances qui ont été émises contre Inco et Hydro en 1982 pour les contraindre à réduire leurs émissions de SO₂ afin d'éviter leur transport à grande distance. Ces deux entreprises respectaient les normes au niveau local, mais pas les normes applicables au transport à longue distance.

Dans l'ouest du Canada, la qualité de l'air local fait généralement l'objet de la norme la plus restrictive jusqu'à ce que le plafonnement national global entre en vigueur. Il ne sera pas possible pour les industries de venir s'installer dans l'Ouest afin d'échapper aux contrôles. Cela est déjà impossible et ne se produira pas.

M. Curren: D'après ce que j'ai lu et entendu, l'Ontario est en voie de se conformer au plafond imposé dans l'est du Canada. L'Inco est en avance sur son calendrier, de même que Falconbridge. Est-ce qu'il y a des régions qui posent des problèmes en Ontario ou à l'extérieur de l'Ontario?